

CONSEIL MUNICIPAL Pas de nouveau premier adjoint avant janvier 2025

La Ville de Mesnil-en-Ouche n'aura pas de premier adjoint avant janvier. Pour autant, le maire a présenté son plan et veut augmenter son bureau à sept adjoints.

Depuis le 25 juin, le poste de premier adjoint à Mesnil-en-Ouche est resté vacant après l'annonce du départ de Jean-Jacques Prévost (maire délégué d'Ajou). Alors que le conseil municipal a validé le report de l'élection en septembre et laisser passer les vacances scolaire, le poste restera vide jusqu'au mois de janvier 2025, comme l'a expliqué Jean-Louis Madelon, le maire de Mesnil-en-Ouche, au cours du conseil municipal du mardi 29 octobre. Et ce n'est pas du fait de l'éidle. Explications.

Un futur bureau de 7 adjoints

« Pour modifier la liste des adjoints, il faut réunir le conseil municipal au complet », a précisé le maire. Rires moqueurs dans la salle, alors que l'assemblée se revoit pour la deuxième fois au mois d'octobre car le quorum n'a pas été atteint lors de la première convocation, le mardi 22 octobre. Outre cette raison légale, il fallait également remplacer Jean-Jacques Prévost, par un homme pour respecter la parité. Sauf que le maire avait prévu de « remonter d'un cran » chaque adjoint, positionnant



Le maire Jean-Louis Madelon propose d'ajouter trois nouvelles personnes dans le bureau. En juin dernier, le 1^{er} adjoint a démissionné de ses fonctions.

Christelle Monnier (actuelle 2^e adjointe) en première position. La loi est peut-être stricte, mais elle est flexible. « Nous avons le droit de modifier la liste des adjoints sans la présence de tous les élus, quand nous entrons en période prélectorale, soit dès le mois de janvier [2025] », a poursuivi Jean-Louis Madelon. Ainsi, le vote du changement de bureau aura lieu lors du premier conseil municipal de l'année 2025.

Par la même occasion, le maire a annoncé vouloir agrandir son bureau, s'entourant de trois adjoints supplémentaires : Bernard Vandooren, maire dé-

légué de La Barre-en-Ouche, Françoise Preyre, maire déléguée de Beaumesnil et Hélène Pereira, maire déléguée de Granchain. « Nous avons voulu associer les maires des communes historiques par rapport à notre projet de revitalisation des centres-bourgs [voir ci-dessous]. Hélène [Pereira] a souhaité s'investir », a expliqué Jean-Louis Madelon.

Les comptes ont déjà été faits : la présence de trois adjoints supplémentaires n'augmentera pas les indemnités liées à leur fonction. Celles des maires délégués de La Barre et

Beaumesnil sont déjà plus élevées que les autres édiles du fait de la taille de leur commune et n'en auront pas plus, « donc l'indemnité de Jean-Jacques [Prévost] ira à Hélène [Pereira]. »

Toutes ces propositions ont été exposées aux élus présents - au nombre de vingt durant ce conseil - à titre informatif. De futurs débats (ou pas) auront lieu en janvier prochain. « Tout cela fera l'objet d'un vote, et on proposera un appel à candidatures », a précisé Jean-Louis Madelon.

● Lina Tran

Les autres points du conseil municipal

• La mairie crée de nouvelles commissions

Avant de passer un sujet au conseil municipal, celui-ci est d'abord discuté au sein de commissions internes. Plusieurs se sont créées, mettant l'accent sur des sujets cruciaux. C'est le cas, par exemple, du logement (qui était une sous-commission) et une autre sur les bâtiments communaux.

• Pause dans la réhabilitation de logements communaux

La commune de Mesnil-en-Ouche s'est lancée dans la création et

la réhabilitation de logements. Après en avoir créé quatre, puis rénové deux, elle devait s'attaquer au bâtiment situé près de l'ancienne école de La Barre-en-Ouche. Le projet est de créer deux nouveaux logements. Un premier appel d'offres a été lancé, mais n'a pas convaincu la municipalité du fait des prix trop élevés des entreprises. Un nouvel appel sera rapidement publié, car le projet fait l'objet d'une subvention de la Région Normandie qui a une durée limitée dans le temps.